

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Band: 15 (1886)

Heft: 2

Rubrik: Variété

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

h) Les élèves des deux dernières années 1867-1868 sont seuls astreints à fréquenter l'école de perfectionnement

i) Exiger un travail sérieux des élèves de l'école du soir ; renseigner immédiatement Monsieur l'inspecteur si un élève est indiscipliné ou inappliqué.

j) A l'école du jour, soigner la lecture au point de vue de la prononciation, du ton et des liaisons. Lorsque les élèves sont nombreux on peut exécuter des lectures d'ensemble.

k) Pour l'écriture, la méthode Guilloud et Villard est recommandée. Tous les travaux écrits doivent être soignés au point de vue de la calligraphie.

l) L'instituteur exercera une surveillance active sur ses élèves, non seulement en classe, mais encore dans les rues et sur les places publiques.

m) Un programme général, divisé par mois et par semaine, est exigé pour chaque branche d'enseignement ; au moyen du journal de classe il se trouvera divisé par jour.

Mentionnons la lecture d'un sujet pédagogique : *Portrait d'une bonne école* ; ce travail contient d'excellentes directions au point de vue éducatif.

A midi trois quarts la séance est levée. A une heure, un banquet préparé à l'hôtel de la Croix-Blanche réunissait à nouveau la plus grande partie des membres de la conférence.

Cette seconde partie de notre réunion a été marquée par les toasts de M. Crausaz, inspecteur et de M. Oberson, préfet, ainsi que par des productions musicales.

Le secrétaire,

VIEILLE, H., *instituteur*.

VARIÉTÉ

Le petit orphelin

O mère, il y a un mois à peine, j'étais à vos côtés, vous sommeilliez paisiblement ; les tresses opulentes de votre chevelure noire encadraient votre beau front et vos joues incolores ; vos lèvres gardaient un aimable sourire, et, sous votre paupière fermée, je devinais votre angélique regard ; vos mains jointes sur votre poitrine me disaient que vous vous étiez endormie en priant. Une femme que je ne connaissais pas me sépara de vous et m'emmena bien loin, sous un toit étranger. « Viens, mon enfant, dit-elle, viens, suis-moi ; ta mère doit partir pour un lointain voyage. » J'obéis, et pourtant j'aurais voulu, avant de m'éloigner, vous embrasser deux fois en murmurant *adieu*, entre mes deux baisers bien tendres et bien longs. Les joujoux qu'on me donna ici, eussent été bien beaux, le laitage qu'on m'offrit m'eût paru bien doux, bien parfumé, si j'avais pu, ô mère, manger, boire et jouer près de vous. Souvent, je me tenais à l'écart pour gémir et pleurer à mon aise ; je vous appelais au milieu de mes larmes ; je vous suppliais de me pardonner, si j'avais été coupable : aucune voix ne répondait à mes plaintes, mes soupirs restaient sans écho ; les heures succédaient aux heures, et seule, l'espérance de vous voir bientôt me consolait encore et versait un baume sur ma douleur !

Mais, ce matin..... ô cruelle déception !..... ce matin, on m'assura que vous ne reviendrez plus jamais..... ; on m'annonça que les régions nouvelles où vous séjournerez maintenant se nomment le Ciel, et que votre voyage ne saurait finir, puisqu'il doit avoir pour durée le grand jour de l'éternité !.....

O mère, j'ai compris ces mots qui, pareils à des flèches aiguës, ont percé mon cœur !..... Oui, j'ai compris que la mort a fait de vous une habitante d'une patrie meilleure, et de votre enfant un pauvre petit orphelin !.....

O mère, vous entendez mes soupirs à cette heure : ils doivent arriver jusqu'à vous ; car, mon âme se répand en sanglots inutiles et mon cœur impuissant verse ses pleurs les plus amers !.....

Quoi donc ! est-ce possible ?..... Désormais seul, je suivrais le dimanche le chemin de l'église, et mes habits de deuil et la croix noire plantée sur la tombe récente s'offriraient constamment à mes yeux, afin de me rappeler que celle qui sommeille, dans le champ du repos, n'entrera plus avec moi au saint lieu pour bénir et prier le Dieu qu'elle m'apprit à aimer !..... Et quand un nouveau printemps émaillera de fleurs nos prés et nos vallons, elle ne viendra plus avec moi cueillir la violette sur le riant coteau, sous la haie reverdie..... ; elle ne me confiera plus la pièce de monnaie que j'apportais en courant, tout joyeux, au pauvre qui s'arrêtait au bord du sentier, nous saluait de loin et demandait l'aumône !..... Elle n'applaudira plus à mon adresse, à ma dextérité, lorsque, d'une main agile, j'aurai saisi dans son vol empressé quelque insecte brillant aux ailes parées d'or !..... O scènes délicieuses trop tôt disparues..., ô rêves d'innocence et d'amour qui peuplez l'âme de l'enfant à l'aurore de la vie, dites-moi, qu'êtes-vous devenus ?.....

Cependant, ô mère, laissez-moi vous assurer que jamais l'oubli, cette pierre glacée du tombeau, ne pèsera sur votre nom ; résigné et confiant, je cultiverai votre souvenir avec une filiale tendresse. Oui, bien souvent, au retour du printemps comme aux longs jours d'été, je choisirai quelques fleurs dans le parterre humide, et, à cette heure où les gouttes de rosée étincellent encore suspendues aux brins d'herbe, j'irai moi-même, triste et recueilli, les déposer sur la tombe de ma mère, en mêlant mes sanglots aux soupirs de la bise jouant, plaintive et légère, dans les rameaux des cyprès. Et puissent du moins ces témoignages d'éternelle affection dont j'entourerai la mémoire de la meilleure des mères, m'obtenir de Dieu la faveur d'hériter du trésor de ses vertus et la grâce d'imiter ses pieux exemples, afin que, ma vie étant un reflet de la sienne, je marche, comme elle aussi, d'un pas assuré dans la voie qui conduit au Ciel ! Au revoir, maintenant, dans le beau Paradis, au revoir, mère bien-aimée ! La mort qui nous a séparés dans les larmes, saura nous réunir dans la joie ; et, au jour de la réalisation de mes immortelles espérances, vous viendrez heureuse rencontrer au seuil de ce palais d'azur celui que vous attendez, afin de le présenter vous-même au divin Roi !

P. DEMIERRE, *instituteur*.